

Bilan des agressions dans les établissements scolaires

Statistiques des dossiers traités par la Fédération des Autonomes de Solidarité entre le 1^{er} septembre 2006 et le 10 juin 2007

La Fédération des Autonomes de Solidarité a enregistré 1 260 dossiers entre le 1^{er} septembre 2006 et le 10 juin 2007 (il y en avait 1 774 pour l'année 2005/2006). Il est à préciser que ce nombre correspond aux dossiers transmis par les Autonomes de Solidarité Laïques, antennes départementales de la Fédération des Autonomes de Solidarité. Beaucoup d'autres, non représentés ici, sont réglés directement par les ASL.

Si les agressions ont relativement baissé par rapport à l'année scolaire 2005/2006, l'ordre des agressions reste inchangé avec en tête de liste les insultes et les menaces. L'école élémentaire et le collège demeurent les principaux lieux de conflits, et les parents restent à la source de la majorité des conflits.

La Fédération des Autonomes de Solidarité est une association réunissant près de 600 000 personnels de l'Education nationale soit près de 70 % de l'effectif total.

Elle mène depuis plusieurs années une politique basée sur la médiation afin d'éviter la judiciarisation. Cette politique semble porter petit à petit ses fruits au regard des résultats qui suivent. De plus, afin de fournir les atouts nécessaires aux personnels de l'éducation et plus particulièrement aux enseignants, les Autonomes de Solidarité Laïques poursuivent leur action de prévention des risques du métier auprès des IUFM permettant ainsi de fournir des bases aux enseignants en proie aux agressions.

Statistiques selon la nature de l'affaire

Les insultes et menaces restent encore parmi les délits les plus représentés (511 dossiers, soit 40,08 % des dossiers traités), suivies par les agressions physiques (264 dossiers, soit 20,71 %) et la diffamation (257 dossiers, soit 20,16 %).

Statistiques selon l'établissement : l'école élémentaire et le collège toujours en tête des établissements les plus dangereux

L'école élémentaire et le collège sont les établissements les plus propices aux agressions avec respectivement 447 dossiers (soit 35,48% des dossiers traités) et 424 dossiers (soit 33,65 %). Ils sont suivis de très loin par l'école maternelle (125 dossiers soit 9,92 %), le lycée (119 dossiers soit 9,44 %) et le lycée professionnel (74 dossiers, soit 5,87 %). Il est à préciser que le nombre d'adhérents des Autonomes de Solidarité Laïques est en grand nombre issu de l'école élémentaire et du collège.

Statistiques selon le tiers : Les parents, 1er agresseur

Les parents restent le premier agresseur au sein de l'école (527 dossiers soit 41,83 % des dossiers traités). Les élèves arrivent en deuxième position (437 dossiers, soit 34,68 %).

La Fédération des Autonomes de Solidarité : un rôle reconnu

Une convention signée en juin 2006 avec le Ministère de l'Education nationale reconnaît le rôle des Autonomes de Solidarité Laïques et de leur Fédération comme un partenaire pour la prise en charge des fonctionnaires adhérents victimes d'agression dans le cadre de leur fonction mais également le rôle d'expert acquis par les militants ASL et des avocats conseils sur les thèmes de « la responsabilité civile et pénale des membres de l'enseignement public, la procédure civile et la procédure pénale »

Contacts presse : AB3C – Stéphane Barthélémi – Annie Blin
Tél. 01 53 30 74 00 – e-mail : stephane@ab3c.com

Statistiques selon la nature de l'affaire

Nature de l'affaire	Nombre de dossiers 2005-2006	Nombre de dossiers 2006-2007	%
Insultes menaces	796	511	40,08%
Agressions physiques	382	264	20,71%
Diffamation	445	257	20,16%
Coups donnés à élève	89	54	4,24%
Harcèlement	112	41	3,22%
Mœurs	60	40	3,14%
Blog informatique	71	35	2,75%
Dégradations de bien	37	31	2,43%
Conflit entre adhérents	45	31	2,43%
Affaire prud'homale	22	11	0,86%
	2059	1275	100,00%

Statistiques selon l'établissement

Lieu de l'affaire	Nombre de dossiers 2005-2006	Nombre de dossiers 2006-2007	%
Ecole maternelle	187	125	9,92%
Ecole élémentaire	590	447	35,48%
Collège	600	424	33,65%
Lycée	126	119	9,44%
Lycée professionnel	115	74	5,87%
Institut spécialisé	38	31	2,46%
Autres	31	40	3,17%
	1687	1260	100,00%

Statistiques selon le tiers

Tiers de l'affaire	Nombre de dossiers 2005-2006	Nombre de dossiers 2006-2007	%
Elèves	587	437	34,68%
Parent	698	527	41,83%
Collègue	86	80	6,35%
Hiérarchie	34	26	2,06%
Anonyme	71	49	3,89%
Proches autres que parents*	34	23	1,83%
Maire, associations parents**	19	14	1,11%
Média	21	8	0,63%
Autres***	110	96	7,62%
	1660	1260	100,00%

* proches autres : grands-parents, frères, sœurs, oncles, tantes, beaux parents, etc.

** personne morale : mairie, association, etc.

*** autres : ancien élève, voisin de l'école, etc.